

18.11.2021 - 16:22 Uhr

En Afrique du Sud, l'exploitation scandaleuse de lions et tigres par milliers



L'exploitation scandaleuse de grands félins élevés par milliers

QUATRE PATTES révèle l'impact de l'élevage de grands félins en Afrique du Sud

Zurich, le 18 novembre 2021 - Des images choquantes et inédites obtenues par l'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES ont révélé l'existence d'un élevage de grands félins très répandu en Afrique du Sud. Les images documentent et confirment les estimations selon lesquelles jusqu'à 12'000 lions et un nombre inconnu de tigres font l'objet d'un élevage intensif dans des installations à travers le pays. Au cours de la dernière décennie, l'Afrique du Sud est devenue le plus grand exportateur de grands félins et des parties de leurs corps dans le monde. Des milliers d'animaux sont ainsi exportés en Chine, au Vietnam, au Laos et en Thaïlande. L'élevage cruel n'est pas seulement source de souffrance animale, il met également les espèces en danger et augmente le risque de transmission de maladies zoonotiques.

L'Afrique du Sud est le plus grand exportateur de grands félins vivants vers l'Asie. Comme le dit Dominik de Castillo, chargé de campagnes chez QUATRE PATTES, « ces images sont la preuve que l'Afrique du Sud pratique également l'élevage intensif de tigres à des fins commerciales ». On y voit un grand nombre de tigres vivre dans des enclos sales et surpeuplés, ce qui les empêche de vivre leurs comportements naturels. Cela augmente le risque de transmission de zoonoses et cause d'immenses souffrances. « L'Afrique du Sud a fait le premier pas pour empêcher l'élevage commercial et l'exportation de lions et des parties de leurs corps. Mais ce n'est que par l'élaboration d'une politique et sa mise en œuvre que nous pourrons mettre fin à l'industrie de l'élevage de lions en captivité et briser véritablement le cercle vicieux de l'exploitation des grands félins. L'inclusion des tigres et des autres espèces de grands félins dans cette législation protectrice est également essentielle », a déclaré del Castillo. De plus en plus de voix appellent au changement. Une communauté en ligne toujours plus nombreuse, comprenant des ONG comme QUATRE PATTES, s'exprime et demande la fin immédiate de l'exploitation et du commerce de tous les grands félins, à commencer par l'Afrique du Sud.

Le cercle vicieux

Tous les aspects du commerce des grands félins sont interconnectés. Tout d'abord, les lions et les tigres sont utilisés à des fins touristiques et comme attractions pour permettre aux touristes de caresser les petits ou les promener. Ensuite, les animaux peuvent être vendus pour la chasse aux trophées avant que vivants, ou « en morceaux », ils ne soient envoyés en Asie pour être utilisés pour la médecine traditionnelle ou comme reproducteurs dans les fermes de tigres asiatiques. Il convient de noter que si l'Afrique du Sud alimente un commerce international d'os de lion, il existe également un risque sérieux qu'elle exporte également des os de tigre. Comme les installations sud-africaines élèvent les deux grands félins, il est très difficile de déterminer si l'exportation concerne des os de lion légaux ou des os de tigre illégaux, qui sont plus lucratifs. Il y a déjà eu des cas où les os des deux espèces ont été mélangés dans ce qui était considéré comme des exportations légales.

La demande de grands félins vivants et de parties de leur corps en Afrique du Sud ne montre aucun signe de ralentissement. Selon de Castillo, « si nous continuons sur cette trajectoire, nous atteindrons un point où les grands félins cesseront d'exister autrement que dans les fermes, derrière les barreaux, comme source de médecine traditionnelle, ou comme objets de luxe tels que des bijoux

De l'Afrique du Sud à l'Asie

L'Afrique du Sud est le plus grand exportateur de grands félins vivants au niveau mondial. Entre 2011 et 2020, 2'402 lions et 359 tigres vivants ont été exportés d'Afrique du Sud, la majorité des exportations étant destinées à l'Asie. La demande de grands félins et de leurs parties en provenance d'Asie perpétue le commerce illégal d'espèces sauvages, la quatrième plus grande activité criminelle au monde, et doit être traitée de toute urgence si nous voulons protéger les grands félins dans le monde entier.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humaines traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. La Fondation est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos et vidéos

Des images illustrant la situation des grands félins en captivité en Afrique du Sud peuvent être téléchargées ici.

Copyright: voir métédata

Du matériel vidéo est disponible ici.

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elle ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Vidéo: le diffuseur est tenu d'utiliser le copyright lors de la diffusion. La référence au droit d'auteur peut être faite soit en insérant le logo original, soit en insérant l'inscription « VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation », soit en informant verbalement le spectateur que le propriétaire du matériel est « VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation ».

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES
Enzianweg 4
8048 Zurich
043 311 80 90
sylvie.jetzer@vier-pfoten.org
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



En Afrique du Sud, les grands félins sont exploités par milliers. © FOUR PAWS

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100881398 abgerufen werden.